

Bohème, en est revenu le 27 ; l'Archiduc Maximilien est aussi de retour, presque entièrement rétabli d'une maladie assez grave qu'il a eue à l'armée. — L'Impératrice-Reine ; ainsi que LL. AA. RR. Mgr. le Grand-Duc de Toscane, Mad. la Grande-Duchesse son épouse & Mesdames les Archiduchesses sont revenues de Schoenbrunn en cette résidence.

On lit dans la gazette de cette ville l'article suivant, en forme d'avis au public.

*Le conseil impérial & royal de la régence de la Basse-Autriche fait savoir à tous & à chacun, que S. M. l'Impératrice-Reine Ap. ayant défendu dans tous ses états héréditaires deux gazettes étrangères, l'une de Cleves, intitulée le Courier du Bas-Rhin, & l'autre de Londres, ayant pour titre, Courier de l'Europe, cette défense ne s'entend pas seulement du débit public de ces feuilles ; mais qu'il n'est pas même permis d'en faire venir d'incluse dans aucune lettre particulière en aucun endroit des états de S. M. ; & que tout vassal ou sujet quelconque, qui seroit trouvé coupable d'avoir importé dans ces états & pays ou de s'être procuré de quelque manière que ce fût, l'une ou l'autre des dites gazettes, soit le Courier du Bas-Rhin de Cleves, ou le Courier de l'Europe de Londres, sera en cas de contravention condamné chaque fois à une amende de cent ducats, dont le tiers sera donné au délateur, lui promettant de céler son nom, & les deux autres tiers seront appliqués au profit des hôpitaux militaires. Cette défense réitérée est publiée pour la faire passer à la connoissance d'un chacun, afin que l'on s'y conforme & évite la peine établie par l'ordre exprès de notre auguste Souveraine.*

Fait à Vienne, ce 19 Septembre 1778.

On apprend que l'armée de l'Empereur se trouve ainsi partagée ; le corps principal a pris sa route sur Gitschin ; le reste est passé en